



CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°16-2022-140

PUBLIÉ LE 10 OCTOBRE 2022

Sommaire

Préfecture de la Charente / Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

16-2022-10-10-00003 - Extrait rectificatif de l'avis rendu par la CDAC du
28/09/22, paru au RAA du 07/10/2022 (1 page)

Page 3

Préfecture de la Charente

16-2022-10-10-00003

Extrait rectificatif de l'avis rendu par la CDAC du
28/09/22, paru au RAA du 07/10/2022



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Angoulême, le 10 octobre 2022

Service de la coordination des politiques publiques et de
l'appui territorial
Bureau de la coordination interministérielle et de l'appui
territorial

*RECTIFICATIF de l'extrait n° 16-2022-10-06-00002 figurant dans le Recueil des actes
administratifs n° 16-2022-139, paru le 7 octobre 2022*

Extrait de l'avis donné le 28 septembre 2022 par la commission départementale
d'aménagement commercial (C.D.A.C) de la Charente

Dans sa séance du 28 septembre 2022, la C.D.A.C. de la Charente a émis un avis favorable au projet
présenté par la SA SODALIS2 de transfert du supermarché à l'enseigne INTERMARCHÉ sur le site du
Maine Gagnaud à Ruelle-sur-Touvre (16600), lequel emporte extension de la surface de vente de 800
M2 pour une surface de vente finale de 2000 M2.

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr